

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy

Séance du : 12 avril 2022

Convocation du : 05 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril, à 18h00 le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche-des-Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, Président, assisté de Géraud GRIFFIT, secrétaire de séance.

Présents : Jacques FRANCOU ; Françoise PINET ; Jean ROUSSEAU ; Michel VIDAL (suppléant à Anne-Marie GROS) ; Marie-Paule ROGOU ; Laurent CELCE ; Alain MANIVEL ; Michel RICOU-CHARLES ; Dominique TRUC ; Georges LESBROS ; Maurice CHAUTANT ; Josette REVOUX ; Jean-Marie GUEYRAUD ; Jean-Pierre BRIOULLE ; Christian GILARDEAU-TRUFFINET ; Alain CAUSSE ; Christian AUBERT ; Jean BANAL ; Françoise BELLANGER ; Géraud GRIFFIT ; Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Alain BOYOD ; Anne-Marie GROS ; Monique BARTHÉLÉMY ; Christiane ACANFORA ; Roger AQUINO ; Robert PAUCHON ; Rémy FREY ; Fabien GASCARD ; Roland AMADOR ; Jean-François CONTOZ ; Jean-Claude VALLIER ; Olivier REGORD ; Mallorie BOURGOGNE ; Lamia CONTRUCCI ; Serge EYSSERIC ; Claude DUBUT ; Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Alain BOYOD a donné pouvoir à Françoise PINET ;
 Monique BARTHÉLÉMY a donné pouvoir à Marie-Paule ROGOU ;
 Rémy FREY a donné pouvoir à Michel VIDAL ;
 Jean-Claude VALLIER a donné pouvoir à Jacques FRANCOU ;
 Olivier REGORD a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT ;
 Lamia CONTRUCCI a donné pouvoir à Jean BANAL ;
 Serge EYSSERIC a donné pouvoir à Jean-Marie GUEYRAUD ;
 Claude DUBUT a donné pouvoir à Françoise BELLANGER ;
 Rajaa TOUSSAINT a donné pouvoir à Jean BANAL.

ORDRE DU JOUR : Budget Annexe SPANC 2022

Vu les propositions formulées par les commissions thématiques et la commission finances réunie les 14 et 28 mars 2022,

Vu le projet de budget annexe SPANC présenté par la vice-présidente, Marie-Paule ROGOU et joint à la présente délibération,

Il est rappelé que le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **Adopte** le budget annexe SPANC 2022 de la CCBD qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 4 532.00 €
- En section d'investissement à 9 139.10 €

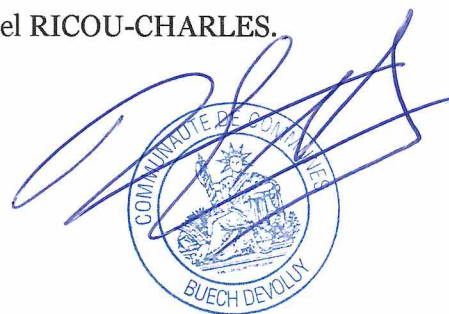
Opérations	Restes réaliser	à Nouveaux crédits	Total opération
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101 MATERIEL ET OUTILLAGE		9 139,10 €	9 139,10 €

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 30 dont 9 pouvoirs	Pour : 28	Abstention : 0	Contre : 2

Ainsi fait et délibéré à Veynes, les jour,
mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20220412-DocBudg10_2022-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2022
Affichage : 21/04/2022

Pour le Président

